

Bulletin académique n° 308 / 14 novembre 2022

Sommaire : L'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève dans les lycées professionnels le 17 novembre / 17 novembre 2022 : actions départementales / Décryptage des éléments qui bordent les prétendues concertations / Conseil académique / Réforme de la voie professionnelle : blogs et débat / Concertation voie pro : la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) se positionne / Voie professionnelle : extraits du communiqué des Régions de France / Fermeture des lycées professionnels / Carte des formations / Mouvement inter académique / AESH / Concours : le ministère prolonge de 15 jours le calendrier des inscriptions.



L'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de grève dans les lycées professionnels le 17 novembre

Les personnels des lycées professionnels et des lycées agricoles et maritimes se sont fortement mobilisés mardi 18 octobre et ont réussi une grève majoritaire qui a permis aux personnels d'exprimer clairement leur opposition à la réforme engagée par le président Macron et la ministre Carole Grandjean. [Lire le communiqué de l'intersyndicale](#)



17 novembre 2022 : actions départementales

Nous invitons les personnels mobilisés à se rendre visible dès 8H en organisant des piquets, des banderoles etc... devant les établissements.

- **LOT-ET-GARONNE (47)** : 10h rassemblement porte du Pin, avec tractage / 10h30 manif bruyante vers la DSDEN
- **PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64)** : RASSEMBLEMENTS à PAU (DSDEN) et BAYONNE (MAIRIE) à 10h30
- **Gironde** : Rassemblement et manifestation devant le Rectorat de Bordeaux à 10H30
- Concernant les autres départements, Nous vous en dirons plus dans les jours qui viennent.
- La FSU a déposé un préavis de grève pour la journée du 17 novembre 2022.

Décryptage des éléments qui bordent les prétendues concertations

La grève unitaire du 18 octobre contre la réforme des lycées professionnels d'Emmanuel Macron a constitué un premier temps fort révélateur de l'opposition des PLP à ce projet. Depuis, des initiatives et des actions locales se poursuivent dans les établissements pour continuer à construire et à amplifier les mobilisations, notamment par une nouvelle journée de grève intersyndicale le 17 novembre. ...

[Lettre ouverte aux personnels de la voie pro](#)



Conseil académique

Nous organisons un conseil académique le vendredi 2 décembre afin de faire le point sur les attaques contre le Lycée Pro au lycée Gustave Eiffel de Bordeaux. Nous aborderons aussi les élections professionnelles et les enjeux du vote.

Vous Trouverez en PJ un modèle de lettre à déposer au secrétariat de votre établissement, avec la convocation, au plus tard 4 jours avant la date. Les frais sont pris en charge par le SNUEP-FSU académique. Nous espérons donc vous y voir nombreux. Merci de nous confirmer votre participation par retour de mail

Ne nous laissons pas déposséder de notre expertise et de notre parole et répondons nombreuses et nombreux à ce questionnaire !

Le ministère de Carole Grandjean lance des concertations sur la réforme des lycées professionnels mais ne renonce en rien aux éléments socles qui cadrent son projet : augmentation des PFMP, organisation pédagogique locale, révision brutale des cartes de formation. Le document qui sert de base aux « discussions » pose un bilan unilatéral de la transformation de la voie professionnelle imposée par Blanquer (pages 7 et 8) : il qualifie par exemple la co-intervention, le chef-d'œuvre, l'apprentissage et les familles de métiers comme des innovations structurantes aux résultats encourageants.

Face à ces mensonges et cette mascarade : le SNUEP-FSU oppose son bilan issu de l'expertise et de l'expérience des personnels que nous sommes. Prenons la parole en répondant en deux minutes à ce [questionnaire](#).

Réforme de la voie professionnelle : blogs et débat

- Adapter les formations des Lycées professionnels aux besoins locaux : pourquoi est-ce dangereux ? [Christian Sauce](#)
- Professeur.e de lycées professionnels : ce métier qui va disparaître. [Germain Filoch](#)
- Pourquoi cet acharnement contre les lycées professionnels ? [Nasr Lakhsassi](#)
- La FSU organise le 14 novembre (de 18h à 19h30) un débat consacré à la voie professionnelle : [ici sur facebook](#) ou [ici sur le site de la fsu](#)

Concertation voie pro : la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) se positionne

■ « Le bac professionnel doit rester un diplôme national, indépendant du bassin de recrutement local, gage de qualité et d'égalité pour tous les élèves » : la FCPE Paris s'inquiète, dans une tribune au « Monde », que la réforme voulue par le gouvernement aboutisse à réduire les enseignements généraux en lycée professionnel et dénonce le projet de fermeture de plusieurs établissements dans la capitale.

■ Samir Alioua, administrateur national de la FCPE - qui a été sollicitée mais ne participe pas à la concertation, dénonce une méthode "brutale", et regrette l'absence de "diagnostic précis sur les difficultés des élèves".

Pour la FCPE, qui exprime ses craintes dans un communiqué paru le 21 septembre 2022, "penser l'image de la voie professionnelle, c'est d'abord lui donner une place forte et concrète dans le système éducatif" : l'association défend "un lycée unique où les trois voies des lycées, générale, technologique et professionnelle sont traitées à égalité".

Voie professionnelle : extraits du communiqué des Régions de France

Dans un communiqué publié le 24 octobre 2022, les Régions de France considèrent que la voie professionnelle a été trop délaissée par les ministres de l'Éducation nationale ces dernières années. Elles constatent une concurrence entre les lycées professionnels ruraux ou en zone prioritaire et les centres de formations d'apprentis, suite à la recentralisation de l'apprentissage issue de la loi du 5 septembre 2018, avec un effet de fragilisation du maillage territorial de formation. Et concernant la transformation de la voie professionnelle depuis 2019, elles précisent qu'elle a épuisé les équipes et qu'il faudrait repartir d'une évaluation honnête et sérieuse de la réforme actuelle pour aboutir à des diagnostics partagés.

On ne peut que partager quelques positions des Régions, mais il est important de noter leur participation à la fermeture des formations, voire la fermeture des LP comme en Ile-de-France et le Grand Est !! Le communiqué des Régions de France [ici \(PDF\)](#)



Fermeture des lycées professionnels

Avant même la mise en place de la réforme Macron de l'enseignement professionnel deux régions ont annoncé la fermeture des Lycées professionnels : Régions Ile-de-France et Grand-Est.

Une grande réussite du rassemblement devant le conseil régional d'IDF, en présence des organisations syndicales, des lycéens, des parents et des élus.



Carte des formations : des décisions prises à l'avance

Cinq réunions (GT, CAEN, CREFOP, 2 CTA) avec la Région et le Rectorat pour soi-disant analyser le projet de la carte des formations, mais nous constatons que ça ne sert à rien, ainsi le projet est une décision prise à l'avance, donc arrêtez de nous parler du dialogue social !!

Lors du CTA de repli (8 novembre), nous avons exprimé notre désaccord avec les décisions prises par la Région et Rectorat de fermer des sections et réduire des capacités d'accueil. Nous avons réaffirmé notre opposition à la fermeture de la section ATMFC du lycée Gascogne de Talence et contre et à la réduction d'effectif de la section vente au LP de Pessac. Le secrétaire général a toutefois consenti à recevoir les collègues du lycée hôtelier de Talence afin de s'expliquer sur la décision à venir.

Mouvement inter académique



[Réussir sa mutation avec le SNUEP-FSU](#)

[La FSU est toujours à vos cotés](#)

Contacts :

mail : snuempaquitaine@gmail.com,
téléphone : 06 63 34 94 97 (Jean-Luc Massias) et 06 16 35 78 85 (Jérôme Jolivet)

■ Saisi des vœux à partir du mercredi 16 novembre 2022, à partir de midi (heure de métropole) et jusqu'au mercredi 7 décembre 2022 à midi. Comme chaque année, nos commissaires paritaires sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche.

■ **Note de service** : Personnels enseignants du second degré, personnels d'éducation et psychologues de l'éducation nationale : règles et procédures du mouvement national à gestion déconcentrée - Rentrée scolaire 2023. Note de service du 20-10-2022 (NOR : MENH2228652N)

■ Un [arrêté](#) précise les dates et modalités de dépôt des demandes de première affectation, de mutation et de réintégration pour la rentrée scolaire 2023, pour les personnels du second degré.

■ **Barres d'entrée** : [année 2022 et les années précédentes, par disciplines](#)

■ Mise à disposition auprès de la Polynésie française des personnels enseignants, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale - Rentrée 2023

Note de service du 6-10-2022 (NOR : MENH2225460N)

■ Une [note de service](#) sur le dépôt et l' instruction des candidatures à un poste dans les écoles européennes - Rentrée scolaire 2023-2024.

La facture énergétique des lycées

Hausse du prix de l'énergie oblige, la région Nouvelle-Aquitaine va quasiment doubler l'enveloppe dédiée aux DGF des 296 lycées publics en 2023. Ses élus ont approuvé le 17 octobre 2020 des dépenses de 138,21 millions d'euros (+96%). Dans le budget supplémentaire 2022 voté le même jour, la collectivité a inscrit 112,5 millions de crédits de paiement nouveaux, dont "64 %" pour financer les surcoûts dans les EPLE.



Stagiaires : la FSU est mobilisé pour accompagner et informer les collègues

Comme chaque année nous étions réunis nombreux avec nos camarades du SNES pour une journée de formation spéciale Stagiaires concernant la carrière et la rémunération.

Nous avons passé aussi une grande partie à l'explication des mutations inter-académiques et des stratégies personnelles à mettre en œuvre. Nous tenons toujours les permanences à l'inspe les vendredis de midi à 14h.



AESH

Invisibles les AESH ? C'est à l'évidence la volonté du gouvernement. Car si l'on reconnaissait vraiment l'utilité sociale de ces agent-es, alors il faudrait les rémunérer correctement et leur garantir de bien meilleures conditions de travail. Lire la [brochure](#) de la FSU

Concours : le ministère prolonge de 15 jours le calendrier des inscriptions

Un délai supplémentaire annoncé en catastrophe... Le ministère serait-il en train de réaliser que le métier n'est pas assez attractif ? Plus de temps c'est bien, des salaires corrects c'est mieux ! Augmentez les salaires. Maintenant. Sans contreparties. [Voir le Site de l'EN](#)

Adhésion

- **En ligne : je règle ma cotisation par CB** : Je complète le [formulaire en ligne](#) et je règle ma cotisation sur le site sécurisé.
- **Par chèque** : Je remplis mon [bulletin d'adhésion en ligne](#), je l'imprime et je l'envoie par courrier avec le paiement en chèque (1, 2 ou 3) à ma section académique ou au SNUEP-FSU, 38 rue Eugène Oudiné, 75013 Paris.
- **Par prélèvement** : Je télécharge le [bulletin d'adhésion](#) ci-dessous, je le complète et je l'envoie avec un RIB à ma section académique ou au SNUEP-FSU, 38 rue Eugène Oudiné, 75013 Paris.